

ment par la constitution. Mais bien sûr, pas un seul juriste ne doute de cela au Québec. La question n'est pas de savoir si le Québec est lié par la modification constitutionnelle de 1982, cela est bien évident.

Mais le fait est qu'à la législature du Québec, en novembre 1981, comme l'a souligné le sénateur Murray, le Québec n'a pas dit oui. Ce n'était pas seulement la ronde du Québec, sénateur Olson, il y avait Claude Ryan et son parti. Il s'agit des fédéralistes. Il faut faire attention dans nos débats. On voulait ramener le Québec à la table constitutionnelle. Bien sûr que le Québec est lié par la Constitution. Je l'ai dit, je l'ai affirmé et j'irai le défendre partout.

Ce qui est dommage, ce qui est bien dommage, c'est que le débat s'est amplifié. C'était pourtant la ronde du Québec. Chacun est arrivé avec ses demandes et le débat a complètement débordé. On a même voulu, à un moment donné, tout régler en même temps. Ce n'est pas possible.

Je suis confiant que l'histoire prouvera que MM. Mulroney, Bourassa, Peterson et tous les premiers ministres qui ont dit oui finalement sont allés dans le bon sens de l'histoire.

Il faut enfin, et je termine, distinguer entre la situation politique et la technique juridique. Si vraiment demain, dans les mois qui viennent, dans les années qui viennent, les anglophones, les francophones et les divers éléments qui composent notre grand pays, si anglophones et francophones dis-je, veulent vivre ensemble, si comme le disait André Laurendeau une telle volonté politique existe, les juristes trouveront bien les moyens de les tenir ensemble.

Les constitutions existent pour les hommes et pour les femmes et non pas l'inverse. C'est à la constitution à s'adapter à nos besoins. Ce n'est pas à nous à nous adapter aux besoins d'une constitution. Il en est ainsi du fédéralisme. Il n'y a pas de forme standardisée du fédéralisme comme l'a déclaré la Cour suprême du Canada. Le Canada, s'il veut survivre, doit modifier son fédéralisme et adopter un fédéralisme sur mesure qui répondra aux besoins d'un pays qui n'est pas homogène, il faut l'admettre. Le Québec est comme il est. Les autres provinces sont comme elles sont. Le Québec a le Droit civil, les autres provinces ont le *Common Law*. Cela est merveilleux, qu'y a-t-il de mal là-dedans? Le Québec est francophone, les autres provinces sont en grande partie anglophones. Il faut que l'on apprenne à vivre ensemble. Il serait, je pense, tout à fait irresponsable de fermer les portes.

Le temps est à la prudence, à la réflexion. Il faut savoir réfléchir ensemble. Il faut savoir mûrir ensemble et au même rythme. Quand j'entends les débats, je me dis que c'est peut-être ça le mal canadien. On ne mûrit pas ensemble. On ne mûrit pas au même rythme.

Je pense que l'on ne peut rien reprocher au Québec. Je pense qu'il a mis ses conditions bien honnêtement sur la table. Je pense que Bourassa s'est comporté avec beaucoup de dignité. Il va falloir faire preuve de beaucoup d'imagination créatrice pour sortir de cette terrible impasse.

**L'honorable Jean-Maurice Simard:** Honorables sénateurs, je voudrais participer à ma façon au débat, suite à la motion du sénateur David. Le Nouveau-Brunswick avait participé et, de plus, avait appuyé la modification constitutionnelle de 1982 pour trois ou quatre raisons principales qui nous apparaissent importantes: rapatrier cet acte constitutionnel qui se trouvait

de l'autre côté de l'océan, enchâsser la péréquation, prévoir des mesures dans le texte constitutionnel qui s'attaquaient aux disparités régionales et quelques autres.

Nous avons cru que c'était un document imparfait à l'époque. On se disait que le temps était peut-être venu de franchir cette première étape. C'est donc dire que quelques années plus tard, en 1985-1986, il nous est apparu souhaitable, compte tenu du désir de tous les premiers ministres provinciaux de l'époque et du premier ministre actuel, monsieur Mulroney, de procéder à la «ronde» du Québec.

Je vous ferai grâce des conditions minimales du Québec. Tout le monde connaît les conditions minimales qui ont mené à cet accord. On l'a dit comme en 1982, il s'agissait encore d'un document ou d'un acte constitutionnel qui était toujours imparfait mais c'était une autre étape à franchir dans la bonne direction.

Cela permettait au Québec de joindre légalement et moralement la famille canadienne. C'est donc avec beaucoup de déception, beaucoup de tristesse que, comme vous, j'ai dû, avec les Acadiens et les Acadiennes, constater cet échec en fin de semaine dernière.

Aujourd'hui, le débat a été lancé surtout par des sénateurs du Québec, tous des gens qui ont consacré beaucoup d'heures, beaucoup d'énergie à convaincre les gens qui seraient portés normalement vers l'option souverainiste du Québec. On peut comprendre toute la tristesse, toute la déception qu'ils ressentent aujourd'hui. Ils nous font connaître leurs émotions suite à cet échec.

Donc, le débat a été lancé par les sénateurs du Québec et j'aimerais me joindre à eux parce que les Acadiens sont les alliés naturels des Québécois. Les Acadiens ont dit oui après plusieurs hésitations parce qu'ils convenaient, de par leur association, que l'Accord du lac Meech était imparfait, incomplet mais qu'il représentait une étape. Après quelques années, ils ont voulu démontrer leur générosité proverbiale et donner leur appui aux demandes du Québec, aux demandes du Canada, aux demandes constitutionnelles du Canada qui ont été approuvées par 95 p. 100, en fait par neuf gouvernements provinciaux, Terre-Neuve ayant retiré son appui il y a quelques années.

La Chambre des communes avait fait son ouvrage sauf le Sénat, comme le sénateur David nous l'a dit. C'est ici au Sénat que le bal a commencé où on a voulu donner une tribune à l'ex-chef libéral et l'ex-premier ministre, monsieur Trudeau. Ils ont travaillé fort. Il semble qu'ils n'ont pas pu convaincre la population canadienne mais ils ont pu convaincre certains alliés, monsieur Wells et d'autres. On connaît la suite de l'histoire.

● (1950)

Honorables sénateurs, quoique l'on dise ou quoique fasse la majorité libérale au Sénat ou le Parti libéral du Canada, Brian Mulroney a bien travaillé. Je pense que bien entouré qu'il était par les Peterson, McKenna et les autres, le Québec est encore plus uni. Je voudrais citer un paragraphe d'un article sous la plume de Paul-André Comeau que l'on peut retrouver dans *Le Devoir* d'aujourd'hui concernant la générosité de huit des autres premiers ministres. Le Québec en est sorti plus uni quand même et certainement pas isolé.